



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Au 31 mars 2020 et pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Rapport de gestion
- 27 États financiers consolidés résumés intermédiaires
- 31 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Tourmaline et des notes y afférentes au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le site de SEDAR, au www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 6 mai 2020.

L'information financière contenue aux présentes a été établie en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui sont parfois désignées dans le présent rapport de gestion sous le nom de principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») et qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Certaines mesures financières dont il est fait état dans le présent rapport de gestion ne sont pas conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour obtenir de l'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes utilisées dans le rapport de gestion : « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette ».

D'autres renseignements sur Tourmaline peuvent être consultés au www.sedar.com ou au www.tourmalineoil.com.

Énoncés prospectifs – Certaines informations concernant Tourmaline contenues dans le présent rapport de gestion, notamment l'évaluation par la direction des projets et des activités d'exploitation futurs de la société, renferment des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes connus et inconnus importants. L'utilisation des termes « prévoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « pourra », « projeter », « devrait », « être d'avis » et d'expressions similaires signale des énoncés prospectifs. Ces énoncés représentent les projections internes, les prévisions, les estimations ou les points de vue de Tourmaline, en ce qui a trait notamment au montant estimé et au calendrier des dépenses d'investissement ou autres, à la dette, aux charges, à la production, aux flux de trésorerie ou aux produits futurs prévus, de même que les autres attentes, points de vue, projets, objectifs, hypothèses, intentions ou énoncés au sujet d'événements ou de la performance futurs. Ces énoncés ne sont que des prévisions, et les événements ou résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs. Bien que Tourmaline soit d'avis que les attentes dont il est fait mention dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations futurs, car ces attentes comportent, en soi, d'importants risques, incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés portant notamment sur les éléments suivants : le volume des réserves de pétrole brut, de condensat, de LGN (liquides de gaz naturel) et de gaz naturel et les produits et flux de trésorerie nets futurs qui en seront tirés; les zones productives possibles; le calendrier des dépenses d'investissement et les fins auxquelles elles seront engagées; les attentes concernant la capacité de la société à réunir des capitaux et à accroître continuellement les réserves grâce à des acquisitions et à des activités de mise en valeur; l'accès aux marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres; les prévisions concernant les cours du marché et les coûts; les caractéristiques de rendement des biens visant le pétrole brut, le condensat, les LGN et le gaz naturel de la société; les niveaux de production et la composition des produits de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les versements de dividende ainsi que le calendrier et le montant connexes; les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs de Tourmaline; les programmes de dépenses d'investissement; l'offre et la demande de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les taux de redevances futurs; les plans de forage, de mise en valeur et de complétion et les résultats en découlant; les terrains dont les droits arriveront à expiration; les sorties et les ententes de coentreprise; le montant des charges d'exploitation, des frais de transport ainsi que des charges générales et administratives; le traitement accordé par les régimes de réglementation gouvernementaux et les lois et les règlements d'ordre fiscal et environnemental; le solde estimé des comptes fiscaux. De plus, les déclarations concernant les « réserves » sont réputées constituer des énoncés prospectifs, car elles se fondent sur une évaluation implicite, qui se base sur certaines estimations et hypothèses, selon laquelle les réserves décrites pourront être exploitées de façon rentable dans l'avenir.

Ces énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et incertitudes, dont la plupart échappent à la volonté de la société, notamment l'incidence de la conjoncture économique générale; la volatilité et le caractère incertain des cours du pétrole brut, du condensat, des LGN et du gaz naturel; la conjoncture sectorielle; la fluctuation des monnaies; l'imprécision des estimations en matière de réserves; les obligations inhérentes aux activités liées au pétrole brut, au condensat, aux LGN et au gaz naturel; les risques environnementaux, politiques, sociaux et liés à la réglementation; les évaluations erronées de la valeur des acquisitions et des programmes de prospection et de mise en valeur; la concurrence; l'indisponibilité de personnel ou de cadres qualifiés et d'une main-d'œuvre qualifiée; les modifications apportées aux lois liées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux lois et règlements d'ordre fiscal et environnemental et aux programmes incitatifs dans le secteur du pétrole et du gaz naturel; les dangers tels que les incendies, les explosions, les éruptions, la formation de cratères et les déversements, autant d'événements qui peuvent entraîner des dommages considérables aux puits, aux installations de production et autres biens, ou à l'environnement lui-même, de même que provoquer des blessures corporelles; la volatilité des marchés boursiers; la capacité d'obtenir suffisamment de capitaux de sources internes et externes; l'obtention des approbations réglementaires ou externes requises; les risques de guerre, d'hostilités, d'insurrection populaire et de pandémies (notamment la COVID-19); les effets et les incidences de la pandémie de COVID-19, décrits plus en détail dans le présent document, et de la guerre des prix du pétrole entre la Russie et l'Arabie saoudite, dont il est actuellement impossible de prédire l'ampleur et la durée, sur les activités de Tourmaline et sur la conjoncture économique générale et les marchés; et les autres risques dont il est fait mention sous la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de la société, qui peut être consultée au www.sedar.com et sous la rubrique « Risques d'entreprise et incertitudes » du présent rapport de gestion.

En ce qui concerne les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Tourmaline a formulé des hypothèses concernant les éléments suivants : les prix des marchandises, les régimes de redevances et les lois fiscales actuels et futurs; les taux de production des puits et les volumes de réserves futures; la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée; le calendrier et le montant des dépenses d'investissement; les cours de change futurs; l'incidence de l'intensification de la concurrence; la conjoncture économique et les conditions générales sur les marchés des capitaux; la disponibilité de matériel de forage et de matériel et de services connexes; l'incidence des règlements édictés par des organismes gouvernementaux; les coûts d'exploitation futurs, les obligations de démantèlement et la capacité de commercialiser avec succès le pétrole brut, le condensat, le gaz naturel et les LGN. Sans limiter la portée de ce qui précède, les versements futurs de dividendes, le cas échéant, et le niveau de dividende connexe sont incertains puisque la politique de dividende de la société et les fonds disponibles pour le versement de dividendes de temps à autre dépendra notamment des flux de trésorerie, des exigences financières pour les activités de la société et l'exécution de sa stratégie de croissance, des variations du fonds de roulement de même que du calendrier et du montant des dépenses d'investissement, des exigences en matière de service de la dette et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la société. De plus, la capacité de Tourmaline à verser des dividendes sera assujettie aux lois applicables (y compris le respect des critères de solvabilité imposés par le droit des sociétés) et les restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant sa dette, y compris sa facilité de crédit.

La direction présente ce sommaire des hypothèses et des risques liés aux énoncés prospectifs dont il est fait état dans le présent rapport de gestion afin de fournir aux lecteurs un point de vue plus complet sur les activités d'exploitation futures de Tourmaline; ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats, la performance et les réalisations réels de Tourmaline pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée que l'un ou l'autre des événements prévus dans ces énoncés surviendra ou se produira et, s'il se produisait, quels avantages, s'il en existe, la société en tirerait. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion, et la société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, ou d'événements ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Conversion en bep – Les montants par baril d'équivalent pétrole ont été calculés selon un taux de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril d'équivalent pétrole (6 : 1). Les barils d'équivalent pétrole (« bep ») peuvent prêter à confusion, surtout s'ils sont utilisés de façon isolée. Un ratio de conversion du bep de six kpi³ pour un baril est fondé sur une méthode de conversion en énergie équivalente qui s'applique principalement au bec du brûleur et ne représente pas une valeur d'équivalence à la tête du puits. De plus, étant donné que le ratio de valeur entre le gaz naturel et le pétrole brut fondé sur les prix en vigueur du gaz naturel et du pétrole brut est considérablement différent du ratio d'équivalence énergétique de 6 : 1, le ratio de conversion de 6 : 1 pourrait être trompeur en tant qu'indicateur de valeur.

CONTEXTE D'EXPLOITATION ET PANDÉMIE DE COVID-19

Depuis le 31 décembre 2019, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable importante sur la conjoncture économique à l'échelle mondiale, qui s'est notamment traduite par une forte baisse de la demande de pétrole laquelle, s'additionnant à d'autres facteurs macroéconomiques, a entraîné une baisse sensible des prix du pétrole et des liquides et une incertitude économique accrue. Les cours du gaz naturel ont également été très volatils tout au long de la période, mais, au cours des derniers mois, la courbe à terme s'est raffermie, tant pour l'AECO que pour le NYMEX, ce qui a contribué à compenser une partie de l'incidence de la baisse importante des prix du pétrole et des liquides. Par conséquent, la société a mis à jour ses prévisions pour 2020, ce qui comprend notamment une réduction de 125,0 millions de dollars du budget de dépenses d'investissement, le ramenant à 800,0 millions de dollars, et une diminution des flux de trésorerie attendus pour l'exercice, les ramenant à 1,0 milliard de dollars.

Au cours de cette période d'incertitude, la société s'engage à maintenir la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au 31 mars 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 1,3 milliard de dollars sur ses facilités de crédit, ce montant étant assorti en totalité de clauses restrictives et n'étant pas directement lié aux variations des réserves de pétrole et de gaz naturel de la société, ce qui protège la capacité d'emprunt de la société des fortes variations des listes de prix des marchandises utilisées pour calculer les valeurs des réserves. Au 31 mars 2020, la société respectait toutes les clauses restrictives et disposait d'une marge de manœuvre aux termes de ces clauses en cas d'une plus grande détérioration des prix des marchandises ou d'une augmentation du coût d'emprunt pour lui permettre de traverser cette période d'incertitude, s'il y a lieu. La société est à l'affût de toutes les annonces des gouvernements afin de déterminer son admissibilité à toute mesure d'allègement qui sera mise en œuvre pendant cette période extrêmement instable et difficile. La société croit actuellement qu'elle dispose de liquidités suffisantes au moyen des flux de trésorerie pour réaliser le reste du budget d'investissement mis à jour de 2020, mais elle continuera de suivre la situation de près et de s'ajuster au besoin.

En vue de gérer le risque de crédit, la société a resserré son suivi des montants à recevoir de négociants de pétrole et de gaz naturel et de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs. Par le passé, la société n'a jamais connu de problèmes de recouvrement auprès des négociants de pétrole et de gaz naturel, étant donné qu'une partie importante de ces créances concernent des acheteurs solvables. Afin de se protéger contre les créances irrécouvrables de la part de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs, la société a la capacité de retenir la production en cas de non-paiement et la capacité d'obtenir avant la tenue du projet la quote-part des dépenses d'investissement incombant aux partenaires. La société croit que la plupart de ses créances au 31 mars 2020 sont recouvrables.

En réaction à la pandémie de COVID-19, la société suit toutes les règles établies par les autorités sanitaires compétentes et a mis en œuvre de nombreux protocoles de santé et de sécurité dans ses opérations. Ces nouveaux protocoles comprennent le dépistage quotidien de COVID-19 auprès de tout travailleur sur le terrain, l'adaptation des horaires de travail pour réduire le nombre de personnes sur place et le télétravail des employés de bureau grâce aux outils technologiques, dans le but de protéger les salariés et les entrepreneurs et de réduire les risques à leur égard. Tourmaline et son personnel ont pu s'adapter au nouveau contexte de travail sans subir de perturbations importantes dans les installations exploitées ou dans les activités courantes.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risques d'entreprise et incertitudes » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur certains risques liés à la COVID-19 auxquels sont exposés Tourmaline et ses activités.

PRODUCTION

	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Gaz naturel (<i>en kpi³/j</i>)	1 474 681	1 439 212	2 %
Pétrole (<i>en b/j</i>)	8 822	7 363	20 %
Condensat (<i>en b/j</i>)	19 048	17 075	12 %
LGN (<i>en b/j</i>)	34 699	29 127	19 %
Équivalent pétrole (<i>en bep/j</i>)	308 349	293 434	5 %
Production en stockage (vendue à partir du stockage) (<i>en bep/j</i>)	(1 700)	–	(100) %
Total des volumes produits (<i>en bep/j</i>)	306 649	293 434	5 %
Gaz naturel (<i>en %</i>)	80 %	82 %	

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la production a atteint en moyenne 308 349 bep/j, soit une augmentation de 5 % par rapport à la production moyenne de 293 434 bep/j pour le trimestre correspondant de 2019.

L'augmentation de la production pour le trimestre clos le 31 mars 2020, s'explique par le programme fructueux de la société au chapitre de la prospection et de la production. L'augmentation importante de la production de condensat et de LGN s'explique essentiellement par la mise en valeur ininterrompue de la zone de Gundy, y compris la mise en service de l'usine de coupes lourdes de gaz naturel de Gundy de la société en juin 2019. L'augmentation importante de production de pétrole pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'explique essentiellement par le fait que Tourmaline a acquis des actifs en août 2019 dans la zone de Peace River High, où la société possédait déjà un intérêt économique.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, outre la production dont il est question précédemment, la société a vendu 1 700 bep/j de gaz naturel supplémentaires à partir des installations de stockage. La société possède des installations de stockage à Dawn et à PG&E Citygate. Elles lui donnent l'occasion d'y entreposer du gaz naturel dans les périodes où les prix des marchandises sont plus faibles (normalement, en été) et de l'en retirer lorsque les prix sont plus élevés (normalement, en hiver). En 2020, la société a augmenté sa capacité totale de stockage, la faisant passer à 4,0 Gpi³, comparativement à 2,0 Gpi³ en 2019.

Les perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2020 en ce qui concerne la production moyenne ont été revues à la baisse, étant maintenant dans une fourchette de 305 000 bep/j à 310 000 bep/j par rapport à la fourchette de 315 000 bep/j à 320 000 bep/j prévue à l'origine, ce qui reflète la baisse du budget d'investissement prévu pour le reste de 2020.

PRODUITS ET PROFIT RÉALISÉ (PERTE RÉALISÉE)

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		
	2020	2019	Variation
31 mars			
Gaz naturel			
Ventes attribuables à la production	346 474 \$	378 627 \$	(8) %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(20 288)	87 723	(123) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	2 048	(1 764)	216 %
	328 234	464 586	(29) %
Pétrole			
Ventes attribuables à la production	36 696	40 186	(9) %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(265)	454	(158) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	21 440	(129)	16 720 %
	57 871	40 511	43 %
Condensat			
Ventes attribuables à la production	106 478	96 481	10 %
Perte sur les activités de gestion des risques	(3 289)	–	(100) %
(Perte réalisée) sur les instruments financiers	(380)	–	(100) %
	102 809	96 481	7 %
LGN			
Ventes attribuables à la production	36 001	62 723	(43) %
Total			
Ventes attribuables à la production	525 649	578 017	(9) %
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(23 842)	88 177	(127) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	23 108	(1 893)	1 321 %
Total des produits tirés de la vente des marchandises, prime (perte) sur les activités de gestion des risques et profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	524 915 \$	664 301 \$	(21) %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le total des ventes attribuables à la production a diminué de 9 % pour s'établir à 525,6 millions de dollars, alors qu'il s'était établi à 578,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2019. Cette diminution s'explique par la baisse des prix de référence pour toutes les marchandises au cours du trimestre.

Le premier trimestre de 2020 tient compte d'une perte sur les activités de gestion des risques de 23,8 millions de dollars, contre une prime de 88,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les primes (pertes) sur les activités de gestion des risques comprennent les primes reçues par Tourmaline au titre des ventes de gaz naturel effectuées sur des marchés à l'extérieur de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et la prime reçue sur les prix des contrats de marchandises avec livraison physique par rapport aux prix de référence. Tourmaline vend son gaz naturel sur une plus grande variété de marchés. Ces marchés comprennent

Malin, PG&E City Gate, Chicago et Dawn, tous des marchés où le gaz naturel se vend normalement à des prix supérieurs au prix AECO. Au premier trimestre de 2020, les prix AECO ont été en moyenne plus élevés que les prix reçus (compte tenu des frais de transport) aux autres carrefours où Tourmaline vend son gaz naturel, ce qui a donné lieu à une perte sur les activités de gestion des risques ainsi qu'à une perte sur les couvertures physiques de la société comparativement à un profit au premier trimestre de 2019.

Le total des produits tirés de la vente des marchandises et les primes (pertes) sur les activités de gestion des risques et le profit (la perte) sur les instruments financiers ne tiennent pas compte de l'incidence des profits latents (des pertes latentes) sur les contrats de marchandises jusqu'à ce que ces profits ou ces pertes soient réalisés.

PRIX DE RÉFÉRENCE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Gaz naturel			
NYMEX Last Day (en \$ US/kpi ³)	1,95 \$	3,15 \$	(38) %
AECO 5A (en \$ CA/kpi ³)	2,04 \$	2,64 \$	(22) %
West Coast Station 2 (en \$ CA/kpi ³)	2,00 \$	1,32 \$	52 %
Sumas (en \$ US/MBtu)	1,86 \$	14,05 \$	(87) %
ATP 5A Day Ahead (en \$ CA/kpi ³)	1,73 \$	2,69 \$	(36) %
Chicago City Gate (en \$ US/MBtu)	1,75 \$	3,08 \$	(43) %
Ventura (en \$ US/MBtu)	1,72 \$	3,13 \$	(45) %
PG&E Malin (en \$ US/MBtu)	1,85 \$	4,72 \$	(61) %
PG&E City Gate (en \$ US/MBtu)	2,71 \$	5,09 \$	(47) %
Dawn (en \$ US/MBtu)	1,76 \$	2,91 \$	(40) %
Pétrole et condensat			
NYMEX (en \$ US/b)	46,17 \$	54,90 \$	(16) %
Prix au pair à Edmonton (en \$ CA/b)	51,89 \$	66,87 \$	(22) %
Condensat à Edmonton (en \$ CA/b)	66,45 \$	68,71 \$	(3) %

COURS DE CHANGE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
\$ CA/\$ US ¹⁾	0,7443 \$	0,7521 \$	(1) %

1) Taux moyens pour la période.

PRIX RÉALISÉS PAR TOURMALINE

	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Gaz naturel (en \$/kpi ³)	2,45 \$	3,59 \$	(32) %
Pétrole (en \$/b)	72,09 \$	61,13 \$	18 %
Condensat (en \$/b)	59,31 \$	62,78 \$	(6) %
LGN (en \$/b)	11,40 \$	23,93 \$	(52) %
Équivalent pétrole (en \$/bep)	18,71 \$	25,15 \$	(26) %

Le prix moyen réalisé pour le gaz naturel pour le trimestre clos le 31 mars 2020 s'est chiffré à 2,45 \$/kpi³, en baisse de 32 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'était établi à 3,59 \$/kpi³. Cette baisse découle de la diminution marquée des prix de référence du gaz naturel, à l'exclusion de Station 2, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le prix réalisé pour le pétrole a progressé de 18 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Le prix réalisé pour le pétrole au premier trimestre de 2020 tient compte d'un profit réalisé sur les instruments financiers de 21,4 millions de dollars se rapportant à la désactualisation d'une partie des contrats financiers pétroliers de la société au début du trimestre afin de tirer avantage du profit important qui a été réalisé.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le prix réalisé pour le condensat s'est établi à 59,31 \$/b, ce qui est de 6 % moins élevé que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est conforme au recul des prix de référence observé au cours du premier trimestre de 2020.

Le prix réalisé pour les LGN au cours du trimestre clos le 31 mars de 2020 a reculé de 52 %. Ce recul est attribuable à l'importante baisse des prix de référence du propane, du butane et du pentane au cours du premier trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

REDEVANCES

(en milliers)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Gaz naturel	677 \$	13 823 \$
Pétrole, condensat et LGN	16 252	17 800
Total des redevances	16 929 \$	31 623 \$
Redevances en pourcentage des ventes de marchandises attribuables à la production	3,2 %	5,5 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le taux de redevances effectif moyen s'est établi à 3,2 %, comparativement à 5,5 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Les redevances sur le gaz naturel, établies à 0,7 million de dollars, comprennent des redevances à la Couronne de 17,8 millions de dollars, compensées par des crédits de 17,1 millions de dollars. Au premier trimestre de 2019, les redevances sur le gaz naturel, établies à 13,8 millions de dollars, comprenaient des redevances à la Couronne de 38,0 millions de dollars, compensées par des crédits de 24,2 millions de dollars. La baisse des redevances sur le gaz naturel en 2020 tient compte de la diminution du prix de référence AECO. Les crédits reçus pour le trimestre clos le 31 mars 2020 comprennent

une déduction pour frais d'exploitation d'installation gazière reçue de la Couronne afin de tenir compte des charges engagées en vue de traiter et de transporter la production de gaz naturel revenant à la Couronne. Les redevances à la Couronne sur le gaz naturel ont également été atténuées par les crédits au titre du New Well Royalty Reduction Program et du Natural Gas Deep Drilling Program en Alberta ainsi que du Deep Royalty Credit Program en Colombie-Britannique.

La société prévoit que son taux de redevances s'établira entre 4 % et 5 % en 2020. Cette baisse par rapport à la fourchette de 5 % à 6 % prévue à l'origine reflète la baisse importante attendue du prix des liquides pour 2020. Le taux de redevances fluctue avec les prix des marchandises, ce qui signifie que toute hausse des prix des marchandises entraînera une hausse du taux réel.

COMMERCIALISATION DES MARCHANDISES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Produits liés à la commercialisation	23 127 \$	2 548 \$	808 %
Achats liés à la commercialisation	(21 519)	(2 728)	689 %
	1 608 \$	(180) \$	993 %

La société exploite un terminal commercial dans la zone Gordondale de l'Alberta. Le débit à partir du terminal commercial comprend les volumes de pétrole, de condensat et de LGN produits par Tourmaline ainsi que les volumes de pétrole, de condensat et de LGN achetés à des tiers.

Les produits et les achats liés à la commercialisation représentent les volumes vendus et les volumes achetés à des tiers, lesquels sont comptabilisés au montant brut aux fins de la présentation des états financiers. Tous les profits et les pertes sur la vente de produits de tiers liés au différentiel de prix sont comptabilisés dans les produits liés à la commercialisation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les produits et les achats liés à la commercialisation ont augmenté de 808 % et de 689 % respectivement, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. Cette hausse s'explique par l'augmentation importante des achats et des ventes de volumes provenant de tiers au premier trimestre de 2020.

AUTRES PRODUITS

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Autres produits	8 613 \$	7 342 \$	17 %

Les autres produits se sont établis à 8,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 7,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. La hausse en 2020 peut être essentiellement attribuée à la hausse des produits tirés de la production d'électricité se rapportant à une augmentation importante des prix de l'électricité.

CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Charges d'exploitation	83 406 \$	92 165 \$	(10) %
Par bep	2,97 \$	3,49 \$	(15) %

Les charges d'exploitation comprennent tous les frais périodiques engagés sur place et pour les concessions, mais non les recouvrements de produits découlant du traitement des volumes de tiers. Pour le premier trimestre de 2020, le total des charges d'exploitation s'est chiffré à 83,4 millions de dollars, contre 92,2 millions de dollars en 2019, en baisse de 10 % par rapport à une hausse de production de 5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration constante des efficacités opérationnelles de la société.

Les coûts par bep ont diminué, passant de 3,49 \$ au premier trimestre de 2019 à 2,97 \$ au premier trimestre de 2020. La diminution des coûts par bep au premier trimestre de 2020 est attribuable au recul des frais de traitement et de collecte étant donné que la mise en service de l'usine de coupes lourdes de gaz naturel de Gundy a entraîné une réduction des volumes de production traités dans des usines de tiers.

Les charges d'exploitation moyennes de la société pour 2020 devraient se chiffrer à environ 3,30 \$ par bep, plutôt que ce qui avait été prévu à l'origine, soit 3,45 \$ par bep. Les prévisions ont été revues à la baisse afin de tenir compte de la réduction importante des charges d'exploitation au premier trimestre découlant de l'efficacité opérationnelle ainsi que de certains allègements de dépenses consentis par les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique en lien avec la crise de la COVID-19. La société est à l'affût de toutes les annonces des gouvernements afin de déterminer son admissibilité à toute mesure d'allègement qui sera mise en œuvre pendant cette période extrêmement instable et difficile.

TRANSPORT

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Frais de transport du gaz naturel	102 004 \$	78 491 \$	30 %
Frais de transport du pétrole et des LGN	20 182	22 098	(9) %
Total des frais de transport	122 186 \$	100 589 \$	21 %
Par bep	4,35 \$	3,81 \$	14 %

Le total des frais de transport s'est établi à 122,2 millions de dollars au premier trimestre de 2020, comparativement à 100,6 millions de dollars au premier trimestre de 2019, ce qui reflète l'augmentation des coûts attribuable à la hausse des volumes de production et des volumes passant par des points de vente diversifiés. La baisse des frais de transport du pétrole et des LGN au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 reflète un ajustement pour le 13^e mois reçu d'un expéditeur tiers au premier trimestre de 2020.

Les frais de transport par bep se sont accrus, passant à 3,81 \$ au premier trimestre de 2019 à 4,35 \$ au premier trimestre de 2020. L'augmentation des coûts par bep en 2020 s'explique par les efforts accrus consacrés à la diversification des marchés dans lesquels Tourmaline vend son gaz naturel. Au quatrième trimestre de 2019,

Tourmaline a ajouté 100 Mpi³/j de plus en capacité de transport pour avoir accès aux marchés Malin et PG&E. Le volume plus élevé transporté à Malin et à PG&E pour le trimestre clos le 31 mars 2020 comparativement à 2019 a occasionné une hausse du carburant et des frais de transport par bep.

CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les		
	2020	2019	31 mars Variation
Charges générales et administratives	24 808 \$	21 948 \$	13 %
Recouvrement de charges administratives et de charges liées aux activités d'investissement	(631)	(2 476)	(75) %
Charges générales et administratives inscrites à l'actif	(7 908)	(7 325)	8 %
Total des charges générales et administratives	16 269 \$	12 147 \$	34 %
Par bep	0,58 \$	0,46 \$	26 %

Le total des charges générales et administratives s'est établi à 16,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, contre 12,1 millions de dollars au trimestre correspondant de 2019. La hausse s'explique surtout par l'ajout de personnel aux fins de la gestion de l'élargissement de la production, des réserves et des terrains ainsi que par la hausse des honoraires de tiers fournisseurs de services et l'accroissement des initiatives de commercialisation du secteur. La baisse des recouvrements de charges administratives et de charges liées aux activités d'investissement est liée à l'acquisition d'actifs dans la zone de Peace River High en août 2019 et, par conséquent, a mené à la consolidation de l'intérêt économique de la société ainsi qu'à la baisse de l'ensemble des recouvrements des partenaires.

Les charges générales et administratives pour 2020 devraient s'établir à environ 0,55 \$ par bep en moyenne, soit légèrement plus élevées que les prévisions de 0,50 \$ par bep publiées dans le rapport de gestion de la société au 31 décembre 2019. Cette hausse reflète une augmentation des charges en lien avec la société nouvellement établie Topaz Energy Corp. (« Topaz ») ainsi qu'une diminution de la production prévue pour 2020 par rapport aux prévisions initiales. Les charges réelles par bep peuvent toutefois varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Paielements fondés sur des actions	4 124 \$	6 538 \$
Paielements fondés sur des actions inscrits à l'actif	(1 692)	(2 873)
Total des paielements fondés sur des actions	2 432 \$	3 665 \$
Par bep	0,09 \$	0,14 \$

La société a recours à la méthode de la juste valeur pour calculer la charge au titre des paiements fondés sur des actions hors trésorerie. Au cours du premier trimestre de 2020, 104 000 options sur actions, dont le prix d'exercice moyen pondéré était de 11,70 \$ l'option, ont été attribuées.

La société a comptabilisé une charge au titre des paiements fondés sur des actions de 2,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020, comparativement à 3,7 millions de dollars au premier trimestre de 2019. Les paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif se sont chiffrés à 1,7 million de dollars au premier trimestre de 2020, contre 2,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les paiements fondés sur des actions ont baissé en 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, ce qui rend compte des options dont la juste valeur est moins élevée en 2020 par rapport à 2019.

ÉPUISEMENT, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Total de l'épuisement, des amortissements et de la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	503 526 \$	228 796 \$
Moins les baux miniers échus	(34 417)	(27 865)
Moins la charge de dépréciation	(250 000)	–
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	219 109 \$	200 931 \$
Par bep	7,81 \$	7,61 \$

La charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu des baux miniers échus et de la charge de dépréciation, s'est élevée à 219,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, contre 200,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2019.

La hausse de la charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles en 2020 comparativement à 2019 est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes de production.

Le taux par bep d'épuisement et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (compte non tenu de l'incidence des baux miniers échus et de la dépréciation) s'est chiffré à 7,81 \$ au premier trimestre de 2020, en hausse comparativement au taux de 7,61 \$ au trimestre correspondant de 2019, ce qui s'explique essentiellement par la création de l'UGT Topaz en novembre 2019, dont le taux d'épuisement est plus élevé que

celui des autres UGT de la société parce qu'elle ne comprend pas de réserves non mises en valeur assorties de coûts de mise en valeur futurs.

Les baux miniers échus se sont chiffrés à 34,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 27,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les baux miniers échus visaient environ 3,6 % de l'ensemble des terrains de Tourmaline.

La société accorde la priorité au forage sur les terrains qu'elle juge comme étant les plus rentables et productifs. Compte tenu de l'étendue de son territoire, la société a décidé de ne pas poursuivre la mise en valeur de certaines parcelles dont les baux arrivent à échéance. La société examine toutes les possibilités (notamment les swaps, les amodiations, les coentreprises et les sorties) pour rentabiliser ces parcelles avant leur expiration.

Une charge de dépréciation de 250,0 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard de l'UGT Spirit River de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2020. Cette dépréciation découlait de la baisse importante de la courbe des prix à terme du pétrole. Cette baisse de la courbe des prix à terme du pétrole a entraîné une chute de la valeur actualisée nette des réserves connexes à l'UGT Spirit River. La société a décelé sur toutes ses UGT des éléments pouvant entraîner une dépréciation et a effectué des tests de dépréciation en conséquence. Il a été établi que seule l'UGT Spirit River avait subi une dépréciation. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

CHARGES FINANCIÈRES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		
	2020	2019	Variation
Charge d'intérêts	15 016 \$	14 790 \$	2 %
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	–	(1 355)	(100) %
Charge de désactualisation	1 036	1 345	(23) %
Charge d'intérêts se rapportant au contrat de location	39	51	(24) %
(Profit) perte de change sur la dette libellée en dollars américains	51 025	(13 877)	469 %
(Profit réalisé) perte réalisée sur des swaps de devises	(51 025)	13 877	(469) %
(Profit réalisé) sur des swaps de taux d'intérêt	(376)	(568)	(34) %
Coûts de transaction sur les acquisitions d'entreprises	200	–	100 %
Total des charges financières	15 915 \$	14 263 \$	12 %

Les charges financières pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont totalisé 15,9 millions de dollars, comparativement à 14,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. La dette bancaire moyenne en cours et le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette se sont élevés respectivement à 1 690,5 millions de dollars et à 3,15 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à 1 611,7 millions de dollars et à 3,31 % pour la période correspondante de 2019.

La charge d'intérêts a augmenté au premier trimestre de 2020 du fait de l'augmentation de la dette bancaire moyenne en cours, ce qui a été en partie contrebalancé par la baisse du taux d'intérêt effectif par rapport au premier trimestre de 2019. La baisse du taux d'intérêt effectif reflète celle du taux préférentiel de la Banque du Canada au cours de la même période. Pour le premier trimestre de 2019, la société a comptabilisé des coûts d'emprunt inscrits à l'actif liés à des projets d'investissement à long terme, ce qui a réduit les charges financières

pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Aucun coût d'emprunt lié à des projets d'investissement à long terme n'a été inscrit à l'actif pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a effectué des prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit comme elle y est autorisée aux termes de celle-ci. Le remboursement de ces prélèvements a engendré une perte de change en raison de l'affaiblissement du dollar canadien. Parallèlement aux prélèvements libellés en dollars américains, la société conclut des swaps de devises afin de gérer le risque de change découlant de ces emprunts libellés en dollars américains. Cette transaction permet à la société de profiter de l'écart entre les taux CDOR et TIOL (pour les emprunts américains) sans être exposée au risque de change.

CHARGE (RECOUVREMENT) D'IMPÔT DIFFÉRÉ

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(20 510) \$	34 796 \$	(159) %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le recouvrement d'impôt différé s'est établi à 20,5 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt différé de 34,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, le recouvrement d'impôt différé s'explique par le fait que la société a enregistré une perte nette avant impôt de 56,7 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net avant impôt de 122,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2019.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE ET BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 31 mars		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	341 958 \$	383 120 \$	(11) %
Par action ¹⁾	1,26 \$	1,41 \$	(11) %
Flux de trésorerie ²⁾	283 718 \$	419 242 \$	(32) %
Par action ^{1) 2)}	1,05 \$	1,54 \$	(32) %
Bénéfice net (perte nette)	(35 812) \$	87 710 \$	(141) %
Par action ¹⁾	(0,13) \$	0,32 \$	(141) %
Revenus nets d'exploitation par bep ²⁾	10,79 \$	16,65 \$	(35) %

1) Les montants par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution, sauf les montants de bénéfice net (perte nette) par action des périodes au cours desquelles Tourmaline a enregistré une perte nette. Pour ces périodes, ces montants ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base compte tenu de l'effet antidilutif sur les calculs par action.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie se sont établis à 283,7 millions de dollars, ou 1,05 \$ par action après dilution, comparativement à 419,2 millions de dollars, ou 1,54 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2019. La baisse des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2020 reflète la diminution marquée des prix de référence des marchandises, en partie compensée par l'accroissement de la production pour la période correspondante de 2019.

La société a enregistré une perte nette après impôt de 35,8 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement à un bénéfice net après impôt de 87,7 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2019. La baisse du bénéfice net après impôt rend compte d'une charge de dépréciation des immobilisations corporelles de 250,0 millions de dollars enregistrée au premier trimestre de 2020, en partie compensée par une amélioration du profit latent sur les instruments financiers de 193,3 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2019. Aucune charge de dépréciation des immobilisations corporelles n'a été enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Terrains et études sismiques	3 277 \$	1 767 \$
Forages et complétions	210 659	233 718
Installations	92 249	141 481
Acquisitions de biens	3 020	123
Sorties de biens	(235)	(1 763)
Divers	8 644	9 058
Total des dépenses d'investissement en trésorerie	317 614 \$	384 384 \$

Au cours du premier trimestre de 2020, la société a investi une contrepartie en trésorerie de 317,6 millions de dollars, déduction faite des sorties, contre 384,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. Les dépenses de prospection et de production se sont chiffrées à 306,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 377,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2019.

Le tableau qui suit résume les activités de forage, de complétion et de raccordement pour les périodes présentées :

	Trimestre clos le 31 mars 2020		Trimestre clos le 31 mars 2019	
	Chiffres bruts	Chiffres nets	Chiffres bruts	Chiffres nets
Activités de forage	42	39,70	65	60,62
Activités de complétion	68	67,15	68	61,92
Activités de raccordement	65	64,15	79	68,35

Les dépenses d'investissement liées aux activités de prospection et de production prévisionnelles pour 2020, maintenant établies à 800,0 millions de dollars, ont été réduites de 125,0 millions de dollars par rapport aux prévisions présentées dans le rapport de gestion de la société au 31 décembre 2019. La baisse des dépenses d'investissement prévues découle de la forte volatilité et, dans certains cas, de la chute des prix des marchandises ainsi que de l'incidence de la COVID-19 sur l'économie en général. La société s'attend à engager des coûts de forage et de complétion d'environ 610,0 millions de dollars, des dépenses d'investissement relatives aux installations (y compris l'équipement, les pipelines et les raccordements) de 185,0 millions de dollars ainsi que des coûts liés aux terrains et aux données sismiques de 5,0 millions de dollars. Le budget de dépenses

d'investissement fait l'objet d'un suivi serré et continuera d'être ajusté, au besoin, en fonction des flux de trésorerie disponibles.

Acquisition d'entreprise

Le 14 février 2020, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Polar Star Canadian Oil and Gas Inc. (« Polar Star ») pour une contrepartie en trésorerie totale de 12,0 millions de dollars, y compris la prise en charge du fonds de roulement. Les coûts de transaction globaux engagés par la société, soit 0,2 million de dollars, en lien avec cette acquisition ont été passés en charges dans l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global. L'acquisition a donné lieu à une augmentation d'environ 8,7 millions de dollars des immobilisations corporelles, à la prise en charge d'un fonds de roulement de 5,6 millions de dollars, à l'acquisition d'un actif d'impôt différé de 33,8 millions de dollars et à un profit sur l'acquisition de 34,2 millions de dollars principalement lié à l'actif d'impôt différé. L'acquisition de Polar Star s'inscrit dans le cadre des activités de consolidation de la société dans la zone principale du nord-est de la Colombie-Britannique et permet d'augmenter les terrains mis en valeur et la production, et comprend une station de compression.

Acquisitions et sorties

2019

Le 13 août 2019, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie de 175,0 millions de dollars. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 180,8 millions de dollars, à une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation de 8,3 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 14,1 millions de dollars. Les actifs acquis étaient un intérêt économique direct supplémentaire dans des terrains, de la production, des réserves et des installations pour lesquels la société possédait déjà un intérêt économique.

Dans le cadre de l'adoption anticipée de la modification à l'IFRS 3, la société a appliqué le test de concentration facultative à l'acquisition du 13 août 2019 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Dette bancaire

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogeable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire, dont les modalités sont énoncées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et à la note 8 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2020. La facilité de crédit renouvelable s'élève à 1,8 milliard de dollars et est assortie d'une échéance en juin 2024. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être faits

en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base assortie d'une échéance en juin 2024. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation de juin 2021 peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 mars 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 14,2 millions de dollars (11,6 millions de dollars au 31 décembre 2019), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de cette facilité de crédit.

Topaz, une filiale de Tourmaline, dispose d'une facilité de crédit d'exploitation garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne, dont les modalités sont énoncées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et à la note 8 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance du 10 décembre 2021 de la facilité de crédit d'exploitation, d'un montant de 25,0 millions de dollars, peut être reportée chaque année. Au 31 mars 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

Au 31 mars 2020, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,875 milliards de dollars. Au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Fonds de roulement et dette nette

Au 31 mars 2020, la société avait un fonds de roulement ajusté négatif de 268,4 millions de dollars, après un ajustement pour tenir compte de la juste valeur des instruments financiers, des obligations locatives et des écarts de change latents liés au fonds de roulement négatif (le fonds de roulement négatif non ajusté se chiffrait à 165,7 millions de dollars) (respectivement 136,7 millions de dollars et 153,0 millions de dollars au 31 décembre 2019). Au 31 mars 2020, l'encours de la dette à long terme de la société se chiffrait à 948,8 millions de dollars et un montant de 620,9 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 569,7 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 619,0 millions de dollars au 31 décembre 2019). La dette nette au 31 mars 2020 s'établissait à 1 838,1 millions

de dollars, déduction faite de la juste valeur des instruments financiers, des obligations locatives et des écarts de change latents liés au fonds de roulement (négatif) (1 755,7 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 juillet 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis faisant part de l'intention de la société d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 602 507 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2019, sur une période de douze mois à compter du 8 juillet 2019. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a racheté 221 600 actions ordinaires à un prix moyen de 9,71 \$ l'action. La société est d'avis que le rachat judicieux et méthodique de ses actions ordinaires constitue une stratégie importante en période de baisse du cours des actions et compte tenu de nombreux autres facteurs. Depuis que la conjoncture économique a commencé à se ressentir de la pandémie de COVID-19, la société a choisi de cesser le rachat d'actions et de se concentrer sur la liquidité dans ce contexte macroéconomique et de volatilité des prix des marchandises.

Participation ne donnant pas le contrôle et transactions entre entités sous contrôle commun

Au 31 décembre 2018, Tourmaline détenait 90,6 % d'Exshaw Oil Corp. (« Exshaw »), une société privée exerçant des activités de prospection de pétrole et de gaz naturel au Canada.

En octobre 2019, la société a acquis la participation résiduelle de 9,4 % dans Exshaw pour une contrepartie en trésorerie de 15,0 millions de dollars.

Le 8 novembre 2019, Exshaw a été renommée Topaz Energy Corp. (« Topaz ») et le 14 novembre 2019, aux termes de la convention d'achat et de vente conclue entre Topaz et la société, Topaz a acquis de Tourmaline : i) des droits de redevances dérogatoires brutes nouvellement mis en place au titre de tous les terrains de Tourmaline à la date de la transaction; ii) une participation directe de 45 % dans deux usines de traitement du gaz naturel; et iii) des participations contractuelles dans une tranche de certains produits de tiers attribuables à des contrats de traitement et de manutention de gaz naturel.

Le 14 novembre 2019, Topaz a réalisé un financement par placement privé pour une contrepartie en trésorerie totale de 203,5 millions de dollars (déduction faite des frais d'émission d'actions), ce qui a réduit la participation de Tourmaline, laquelle est passée de 100 % à 73,9 %, créant du même coup une participation ne donnant pas le contrôle de 26,1 %.

Dividendes

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a versé des dividendes en trésorerie de 0,12 \$ par action ordinaire, pour un total de 32,5 millions de dollars, contre 0,10 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, Topaz a versé un dividende en trésorerie de 0,20 \$ par action ordinaire, totalisant 16,0 millions de dollars, dont une tranche de 11,8 millions de dollars a été versée à Tourmaline et éliminée au moment de la consolidation.

Gestion du capital

Pour 2020, la direction entend continuer de faire un suivi diligent du budget d'investissement et continuera d'ajuster celui-ci selon les flux de trésorerie attendus. C'est pourquoi elle est d'avis que la société dispose de suffisamment de ressources pour financer son programme de prospection et de mise en valeur de 2020. La direction entend maintenir une solide situation financière, facteur qui revêt une grande importance, particulièrement en période de volatilité des prix des marchandises. La méthode de gestion du capital de la société est expliquée à la note 5 d) des états financiers consolidés annuels.

ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 6 mai 2020, la société avait 270 775 559 actions ordinaires et 19 045 234 options sur actions en circulation.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

<i>(en milliers)</i>	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements découlant de contrats de location simple ¹⁾	1 784 \$	3 568 \$	3 496 \$	3 496 \$	12 344 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	505 040	980 343	919 623	3 360 939	5 765 945
Engagements en matière de capitaux ²⁾	17 938	36 121	28 627	181 093	263 779
Facilité de crédit ³⁾	—	—	699 348	—	699 348
Emprunt à terme ⁴⁾	26 283	52 566	980 963	—	1 059 812
	551 045 \$	1 072 598 \$	2 632 057 \$	3 545 528 \$	7 801 228 \$

1) Les engagements découlant de contrats de location simple comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,75 % soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2020.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,77 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2020.

ENTENTES HORS BILAN

La société est d'avis qu'elle ne détient aucune garantie ou entente hors bilan qui a, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence réelle ou future sur la situation financière, les résultats d'exploitation, la trésorerie et les dépenses d'investissement de la société.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de taux d'intérêt et son risque de change. Elle n'utilise ces instruments ni à des fins de transaction ni à des fins de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises constituent des couvertures économiques efficaces. De tels contrats dérivés financiers sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les contrats de la société en cours au 31 mars 2020 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

La société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les contrats avec livraison physique en vigueur au 31 mars 2020 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

APPLICATION DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Certaines méthodes comptables exigent que la direction prenne des décisions éclairées relativement à l'établissement d'estimations et à la formulation d'hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. La direction passe régulièrement en revue ses estimations. La communication de nouvelles informations et l'évolution des circonstances peuvent faire en sorte que les résultats réels ou les modifications apportées aux estimations diffèrent sensiblement des estimations actuelles. La note 1 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 traite du recours à des estimations et à des jugements de la société dans l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109. Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109, en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à l'établissement des états financiers, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Aucune modification apportée aux CPCI ou aux CIIF de la société au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2020 et close le 31 mars 2020 n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur les CIIF de la société. Il convient de souligner qu'un système de contrôle, y compris les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, peu importe la qualité de sa conception, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints, et on ne doit pas s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière permettent de prévenir toute erreur ou fraude.

La société suit les directives émises par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans son document intitulé *2013 Internal Control — Integrated Framework*.

RISQUES D'ENTREPRISE ET INCERTITUDES

Tourmaline suit l'évolution de la réglementation gouvernementale en vigueur touchant ses activités et la respecte, bien que la modification des politiques, des règlements ou des mesures fiscales de gouvernements puisse avoir une incidence défavorable sur ses activités d'exploitation. De plus, Tourmaline souscrit une assurance de responsabilité civile et au titre des biens et des pertes d'exploitation jugée suffisante relativement à sa taille et à ses activités, mais la société n'est pas en mesure d'obtenir de l'assurance couvrant tous les risques inhérents à son entreprise ou alors offrant une couverture suffisante pour tous les sinistres possibles.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » figurant dans le présent rapport de gestion et à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans la plus récente notice annuelle de Tourmaline pour en apprendre davantage sur les risques auxquels sont exposées Tourmaline, son entreprise et ses activités.

De plus, et sans s'y limiter, Tourmaline est également exposée aux risques liés aux urgences sanitaires et aux maladies infectieuses, notamment la pandémie de COVID-19, et aux mesures gouvernementales qui en découlent, ce qui a eu une incidence négative sur les conditions financières mondiales et pourrait nuire de façon importante aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Tourmaline. Tourmaline ne peut prédire avec précision l'incidence que la COVID-19 aura sur sa capacité à réaliser ses plans d'affaires en réponse aux efforts de santé publique des gouvernements visant à juguler la COVID-19 et à obtenir du financement ou sur la capacité de tiers à respecter leurs obligations contractuelles avec Tourmaline, notamment en raison des incertitudes liées à la propagation géographique du virus, à la gravité de la maladie, à la durée

de l'épidémie et à la durée des restrictions visant les voyages et des mesures de quarantaine imposées par les gouvernements ou par les territoires touchés; et la demande future de pétrole et de gaz naturel. Si la prévalence de la COVID-19 continue d'augmenter (ou si les craintes à l'égard de la COVID-19 continuent de s'accroître), les gouvernements pourraient multiplier les règlements et renforcer les restrictions concernant la circulation de la main-d'œuvre ou des produits de même que les interdictions de voyager, et les activités et les fournisseurs de services de Tourmaline, ainsi que la capacité de faire progresser ses projets ou de réaliser son plan d'affaires en cours, pourraient en subir les répercussions. En particulier, l'infection de membres du personnel ou de consultants de Tourmaline par la COVID-19 ou par des agents pathogènes similaires, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les perspectives, les affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de Tourmaline. De plus, les efforts des gouvernements pour enrayer la propagation de la COVID-19 peuvent entraîner des suspensions temporaires ou à long terme, des fermetures ou des perturbations de la production, des installations ou des activités de Tourmaline, avoir une incidence sur les fournisseurs, les clients, les contreparties, les partenaires de Tourmaline et des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement de Tourmaline. Ces suspensions, ces fermetures ou ces perturbations peuvent nuire de façon importante aux activités de Tourmaline, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation. Tourmaline est à l'affût de toutes les recommandations des organismes gouvernementaux et des autorités de santé publique compétents en vue d'assurer la continuité de ses activités commerciales en toute sécurité et elle a mis en œuvre des mesures pour que son personnel demeure apte au travail, notamment en adoptant le télétravail dans l'ensemble de l'entreprise, en limitant les voyages d'affaires et les réunions, en fournissant un soutien continu au personnel et en mettant en place des mesures additionnelles visant les activités essentielles pour assurer la continuité des activités. Toutefois, ces mesures et les prescriptions gouvernementales connexes peuvent ne pas être efficaces, et nos salariés, nos consultants ou nos fournisseurs de services peuvent tomber malades et venir travailler infectés, ce qui nécessiterait la fermeture à court ou à long terme des sites ou des installations touchés, perturbant ainsi les activités et (ou) les contrôles internes. Les limites, les réductions ou les arrêts de production visant le pétrole et le gaz naturel, les mesures de distanciation sociale et d'autres entraves touchant les fournisseurs, les clients, les contreparties ou les partenaires de Tourmaline ou ses installations, s'ils se concrétisent, peuvent faire en sorte qu'il soit plus difficile, plus coûteux ou même impossible pour Tourmaline de mener certaines parties de ses activités. Nos communications avec les autorités de réglementation et le renouvellement des permis ou la réception des approbations additionnelles requises pour nos activités, le cas échéant, peuvent être retardés par le fait que le personnel de ces autorités de réglementation est en télétravail ou leurs ressources ont été redéployées pour faire face à la pandémie. Si le contexte macroéconomique continue de s'aggraver au Canada et dans le monde, la demande de pétrole et de gaz naturel et d'autres produits pourrait diminuer considérablement et les participants du secteur, y compris nos fournisseurs, nos clients, nos contreparties ou nos partenaires, pourraient faire face à de graves difficultés financières. En outre, la volatilité accrue des marchés résultant des perturbations économiques et commerciales mondiales en lien avec la pandémie et les mesures visant à l'enrayer ont rendu l'accès aux marchés financiers plus difficile pour les entreprises. Tout ce qui précède peut nuire à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

INCIDENCE DES RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le secteur du pétrole et du gaz naturel est actuellement réglementé en vertu de lois sur l'environnement fédérales et provinciales, qui peuvent toutes de temps à autre faire l'objet d'examen et de modifications de la part des gouvernements. Ces lois prévoient notamment des restrictions et des interdictions en ce qui a trait au déversement, au rejet et à l'émission de diverses substances produites dans le cadre de l'exercice de certaines activités pétrolières et gazières, comme le dioxyde de soufre et l'oxyde de diazote. De plus, ces lois prévoient des exigences en matière de traitement et de stockage des déchets issus des champs pétrolifères, de protection de l'habitat ainsi que de l'exploitation, de l'entretien, de l'abandon et de la restauration de manière adéquate des puits et des installations. Le respect de ces lois peut nécessiter des dépenses importantes, et l'inobservation de ces exigences pourrait se traduire par des suspensions ou des révocations des permis et des autorisations requis, une responsabilité civile de même que des amendes et des pénalités importantes.

Les stimulations par fracturation se déroulent de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement depuis des décennies dans l'Ouest canadien. L'utilisation plus répandue de stimulations par fracturation dans les puits horizontaux requiert une communication accrue entre les intervenants du secteur pétrolier et gazier et un nombre croissant de parties prenantes en matière d'application responsable de cette technologie. L'attention accrue suscitée par les stimulations par fracturation pourrait se traduire par un resserrement de la réglementation ou par des modifications des lois, ce qui pourrait en retour faire en sorte que les coûts liés à l'exercice des activités de la société augmentent ou même qu'elle ne soit plus en mesure de mener ses activités de la façon dont elle le fait à l'heure actuelle. Tourmaline s'efforce d'exercer ses activités de façon transparente, sécuritaire et responsable.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les termes « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette », employés dans le présent rapport de gestion ou dans les documents auxquels il renvoie, désignent des mesures qui ne sont pas reconnues aux termes des PCGR et qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR. Par conséquent, les termes que la société utilise pourraient ne pas être comparables aux mesures portant des noms semblables présentées par d'autres sociétés. La direction utilise les « flux de trésorerie », les « revenus nets d'exploitation », le « fonds de roulement ajusté » et la « dette nette » pour mesurer son propre rendement et pour fournir aux actionnaires et aux investisseurs éventuels une évaluation de l'efficacité de la société et prouver sa capacité de générer la trésorerie nécessaire pour financer une partie de sa croissance à venir ou rembourser sa dette. Les investisseurs sont toutefois priés de prendre note que ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de remplacement du bénéfice net établi selon les PCGR en tant qu'indicateur de la performance de la société.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les tableaux des flux de trésorerie) et les flux de trésorerie :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les PCGR)	341 958 \$	383 120 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(58 240)	36 122
Flux de trésorerie	283 718 \$	419 242 \$

Revenus nets d'exploitation

Les revenus nets d'exploitation sont calculés par bep et correspondent aux produits tirés des ventes des marchandises, aux primes (pertes) sur les activités de gestion des risques et aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments financiers moins les redevances, les frais de transport et les charges d'exploitation, comme il est indiqué ci-après :

<i>(en \$/bep)</i>	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Produits, compte non tenu des produits tirés du traitement	18,71 \$	25,15 \$
Redevances	(0,60)	(1,20)
Frais de transport	(4,35)	(3,81)
Charges d'exploitation	(2,97)	(3,49)
Revenus nets d'exploitation	10,79 \$	16,65 \$

Fonds de roulement ajusté

Le tableau qui suit présente un sommaire du rapprochement entre le fonds de roulement et le fonds de roulement ajusté :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
	Fonds de roulement (négatif)	(165 667) \$
Juste valeur des instruments financiers – (actif) passif à court terme	(103 410)	10 885
Obligations locatives – court terme	2 056	2 724
Écart de change latent lié au fonds de roulement – (actif) passif	(1 376)	2 703
Fonds de roulement ajusté (négatif)	(268 397) \$	(136 675) \$

Dettes nettes

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de la dette nette :

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
	Dettes bancaires	(1 569 731) \$
Fonds de roulement ajusté (négatif)	(268 397)	(136 675)
Dettes nettes	(1 838 128) \$	(1 755 684) \$

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2020				2019				2018			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
PRODUCTION												
Gaz naturel (en kp^3)	134 195 958	132 456 603	129 027 017	124 790 550	129 529 098	123 995 544	115 321 116	117 429 708				
Pétrole, condensat et LGN (en b)	5 693 802	5 509 543	5 136 598	4 731 375	4 820 850	4 778 286	4 164 796	4 172 997				
Équivalent pétrole (en bep)	28 059 795	27 585 644	26 641 101	25 529 800	26 409 060	25 444 210	23 384 982	23 744 615				
Gaz naturel (en kp^3/j)	1 474 681	1 439 746	1 402 468	1 371 325	1 439 212	1 347 778	1 253 490	1 290 436				
Pétrole, condensat et LGN (en b/j)	62 569	59 886	55 833	51 993	53 565	51 938	45 270	45 857				
Équivalent pétrole (en bep/j)	308 349	299 844	289 578	280 547	293 434	276 568	254 185	260 930				
INFORMATIONS FINANCIÈRES												
Total des produits tirés des ventes de marchandises et prime (perte) sur les activités de gestion des risques et profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	524 915	579 588	440 089	443 359	664 301	595 487	496 711	463 845				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	341 958	287 729	205 798	298 282	383 120	329 997	314 191	283 155				
Par action, après dilution	1,26	1,06	0,76	1,10	1,41	1,21	1,15	1,04				
Flux de trésorerie ¹⁾	283 718	335 856	223 984	226 458	419 242	391 532	287 421	272 261				
Par action, après dilution	1,05	1,24	0,82	0,83	1,54	1,44	1,06	1,00				
Bénéfice net (perte nette)	(35 812)	61 340	15 750	154 940	87 710	190 895	55 296	25 639				
Par action, de base	(0,13)	0,23	0,06	0,57	0,32	0,70	0,20	0,09				
Par action, après dilution	(0,13)	0,23	0,06	0,57	0,32	0,70	0,20	0,09				
Total des actifs	11 106 254	11 180 610	11 043 666	10 836 576	10 924 480	10 732 457	10 429 505	10 186 188				
Fonds de roulement (néгатif)	(165 667)	(152 987)	(149 467)	(159 480)	(272 500)	(228 403)	(411 687)	(192 116)				
Fonds de roulement ajusté (néгатif) ¹⁾	(268 397)	(136 675)	(151 884)	(160 101)	(245 285)	(242 043)	(341 960)	(130 834)				
Dépenses d'investissement en trésorerie	317 614	320 389	384 307	198 179	384 384	395 194	409 919	191 773				
Dividendes versés	36 666	32 525	32 620	32 646	27 204	27 304	27 103	24 488				
Total des actions en circulation (en milliers)	270 776	270 997	271 827	272 050	272 050	272 043	272 043	272 084				
DONNÉES PAR UNITÉ DE MESURE												
Gaz naturel (en $\$/kp^3$)	2,45	2,77	1,89	2,07	3,59	3,13	2,54	2,25				
Pétrole et LGN (en $\$/b$)	34,54	38,59	38,24	39,08	41,43	43,40	48,91	47,93				
Produits (en $\$/bep$)	18,71	21,01	16,52	17,37	25,15	23,40	21,24	19,53				
Revenus nets d'exploitation (en $\$/bep$) ¹⁾	10,79	13,00	9,10	9,60	16,65	15,82	13,15	12,10				

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Le secteur de la prospection et de la production de pétrole et de gaz naturel est cyclique. Les principaux facteurs ayant des répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société sont les niveaux de production et les prix des marchandises, en particulier ceux du gaz naturel.

Sur une base annuelle, la société a enregistré une croissance de la production soutenue au cours des deux derniers exercices. La production annuelle moyenne de la société a augmenté, passant de 265 044 bep par jour en 2018 à 290 865 bep par jour en 2019 et à 308 349 bep par jour pour le premier trimestre de 2020. L'accroissement de la production peut être attribué essentiellement aux activités de prospection et de mise en valeur de la société et aux acquisitions de biens productifs.

Les flux de trésorerie de la société se sont établis à 1 303,5 millions de dollars en 2018 et à 1 205,5 \$ en 2019 et devraient s'établir à 1 006,0 millions de dollars en 2020. La diminution des flux de trésorerie en 2019 par rapport à 2018, ainsi que celle des flux de trésorerie prévisionnels pour 2020, s'explique par la chute des prix des marchandises au cours de ces périodes. Les fluctuations des prix des marchandises peuvent avoir une incidence indirecte sur la production attendue puisqu'elles entraînent une variation du montant des fonds pouvant être réinvestis ultérieurement dans les activités de prospection, de mise en valeur et d'acquisition. Les variations des prix des marchandises ont une incidence sur les produits et les flux de trésorerie disponibles pour la prospection et également sur les aspects économiques des projets d'investissement éventuels étant donné que de faibles prix des marchandises peuvent entraîner la réduction du volume des réserves commercialement récupérables. Le programme d'investissement de la société dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès aux marchés financiers.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars	31 décembre
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2020	2019
Actifs		
Actifs courants		
Débiteurs	190 973 \$	259 863 \$
Charges payées d'avance et acomptes	17 449	13 102
Juste valeur des instruments financiers <i>(note 3)</i>	124 016	12 128
Total des actifs courants	332 438	285 093
Actif à long terme	4 633	4 819
Juste valeur des instruments financiers <i>(note 3)</i>	34 059	3 021
Actifs de prospection et d'évaluation <i>(note 4)</i>	570 695	621 656
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	10 154 629	10 255 190
Actif au titre du droit d'utilisation <i>(note 6)</i>	9 800	10 831
Total des actifs	11 106 254 \$	11 180 610 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	475 443 \$	412 343 \$
Obligations locatives <i>(note 6)</i>	2 056	2 724
Juste valeur des instruments financiers <i>(note 3)</i>	20 606	23 013
Total des passifs courants	498 105	438 080
Dette bancaire <i>(note 8)</i>	1 569 731	1 619 009
Obligations locatives <i>(note 6)</i>	7 786	8 155
Juste valeur des instruments financiers <i>(note 3)</i>	40 992	25 571
Obligations de démantèlement <i>(note 7)</i>	346 852	321 863
Impôt différé	747 028	801 343
Capitaux propres		
Capital social <i>(note 10)</i>	5 882 163	5 886 977
Participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 9)</i>	177 102	181 571
Surplus d'apport	294 195	287 410
Résultats non distribués	1 542 300	1 610 631
Total des capitaux propres	7 895 760	7 966 589
Total des passifs et des capitaux propres	11 106 254 \$	11 180 610 \$

Engagements (note 13)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 3)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
<i>(en milliers, sauf les montants par action) (non audité)</i>	2020	2019
Produits		
Ventes de marchandises attribuables à la production <i>(note 14)</i>	525 649 \$	578 017 \$
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques <i>(note 14)</i>	(23 842)	88 177
Produits liés à la commercialisation <i>(note 14)</i>	23 127	2 548
Redevances	(16 929)	(31 623)
Autres produits	8 613	7 342
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	23 108	(1 893)
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers <i>(note 3)</i>	129 912	(63 433)
Total des produits	669 638	579 135
Charges		
Charges d'exploitation	83 406	92 165
Frais de transport	122 186	100 589
Achats liés à la commercialisation	21 519	2 728
Charges générales et administratives	16 269	12 147
Paiements fondés sur des actions <i>(note 12)</i>	2 432	3 665
Épuisement, amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 4, 5 et 6)</i>	503 526	228 796
(Profit de change réalisé) perte de change réalisée	(3 391)	2 376
(Profit de change latent) perte de change latente	(1 376)	1 524
(Profit) sur les acquisitions et les dessaisissements	(34 204)	(1 589)
Total des charges	710 367	442 401
Résultat des activités d'exploitation	(40 729)	136 734
Charges financières	15 915	14 263
Bénéfice (perte) avant impôt	(56 644)	122 471
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(20 510)	34 796
Bénéfice net (perte nette) et résultat global avant la participation ne donnant pas le contrôle	(36 134)	87 675
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société	(35 812)	87 710
à la participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 9)</i>	(322)	(35)
	(36 134) \$	87 675 \$
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires ordinaires <i>(note 11)</i>		
De base	(0,13) \$	0,32 \$
Dilué	(0,13) \$	0,32 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	5 886 977 \$	287 410 \$	1 610 631 \$	181 571 \$	7 966 589 \$
Paiements fondés sur des actions	–	2 432	–	–	2 432
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	1 692	–	–	1 692
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	(4 814)	2 661	–	–	(2 153)
Dividendes versés (note 10)	–	–	(32 519)	(4 147)	(36 666)
(Perte) attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	(35 812)	–	(35 812)
(Perte) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(322)	(322)
Solde au 31 mars 2020	5 882 163 \$	294 195 \$	1 542 300 \$	177 102 \$	7 895 760 \$

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	5 909 664 \$	253 055 \$	1 380 593 \$	28 068 \$	7 571 380 \$
Paiements fondés sur des actions	–	3 665	–	–	3 665
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	2 873	–	–	2 873
Options exercées (notes 10 et 12)	188	(40)	–	–	148
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	–	–	–	–	–
Dividendes versés (note 10)	–	–	(27 204)	–	(27 204)
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	–	–	87 710	–	87 710
(Perte) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(35)	(35)
Solde au 31 mars 2019	5 909 852 \$	259 553 \$	1 441 099 \$	28 033 \$	7 638 537 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Trimestres clos les	
	2020	31 mars 2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	(35 812) \$	87 710 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Épuisement, amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	503 526	228 796
Désactualisation (note 7)	1 036	1 345
Charge d'intérêts se rapportant aux contrats de location (note 6)	39	51
Paiements fondés sur des actions (note 12)	2 432	3 665
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(20 510)	34 796
(Profit latent) perte latente sur les instruments financiers (note 3)	(129 912)	63 433
(Profit) sur les acquisitions et les dessaisissements	(34 204)	(1 589)
Amortissement de l'actif à long terme	186	188
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	(322)	(35)
(Profit) perte de change latent(e)	(1 376)	1 524
Dépenses liées au démantèlement (note 7)	(1 365)	(642)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	58 240	(36 122)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	341 958	383 120
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	–	148
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	(2 153)	–
Paiements de loyer (note 6)	(1 296)	(1 168)
Dividendes versés (note 10)	(36 666)	(27 204)
(Diminution) de la dette bancaire	(48 636)	(8 352)
Total des (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(88 751)	(36 576)
Activités d'investissement		
Prospection et évaluation (note 4)	(2 284)	(14 279)
Immobilisations corporelles (note 5)	(312 545)	(371 745)
Acquisitions de biens (note 5)	(3 020)	(123)
Produit des dessaisissements	235	1 763
Acquisitions d'entreprises (note 5)	(11 970)	–
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'investissement	76 377	37 840
Total des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(253 207)	(346 544)
Variations de la trésorerie	–	–
Trésorerie à l'ouverture de la période	–	–
Trésorerie à la clôture de la période	– \$	– \$

La trésorerie englobe la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

AU 31 MARS 2020 ET POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2020 ET 2019

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.) (non audité)

Renseignements sur la société

Tourmaline Oil Corp. (la « société ») a été constituée le 21 juillet 2008 sous le régime des lois de l'Alberta. La société exerce des activités d'acquisition, de prospection et de mise en valeur de biens pétroliers et gaziers ainsi que de production de pétrole et de gaz naturel.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne reflètent que la quote-part de la société dans ces activités. La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 6 mai 2020.

L'adresse de son siège social est la suivante : Bureau 2400, 525 – 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada, T2P 1G1.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens et comprennent les comptes de Tourmaline Oil Corp., de Polar Star Canadian Oil and Gas Inc. (« Polar Star ») et ceux de sa filiale détenue à 73,9 %, Topaz Energy Corp. (« Topaz ») (note 9), et la monnaie fonctionnelle des sociétés est le dollar canadien. Tourmaline Oil Corp. comprend également sa filiale détenue à 100 %, Tourmaline Oil Marketing Corp., dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables utilisés dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à ceux présentés aux notes 1 et 2 afférentes aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Depuis le 31 décembre 2019, la pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable importante sur la conjoncture économique à l'échelle mondiale, qui s'est notamment traduite par une forte baisse de la demande de pétrole laquelle, s'additionnant à d'autres facteurs macroéconomiques, a entraîné une forte volatilité des prix des marchandises de même qu'une incertitude économique accrue.

Une grande incertitude demeure en ce qui a trait à la COVID-19 et à l'ampleur et à la durée de l'incidence qu'elle peut avoir sur la demande des marchandises que la société produit, sur ses fournisseurs, son personnel et les marchés des capitaux mondiaux. À la suite de la baisse importante de la courbe des prix du pétrole à terme, la société a enregistré une dépréciation de 250,0 millions de dollars de son UGT Spirit River pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (note 5). D'autres dépréciations, ou reprises de pertes de valeur, sont susceptibles de se produire durant la pandémie en raison de la volatilité accrue des prix des marchandises et de la diminution de l'activité économique mondiale.

En vue de gérer le risque de crédit, la société a resserré son suivi des montants à recevoir de négociants de pétrole et de gaz naturel et de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs. Par le passé, la société n'a jamais connu de problèmes de recouvrement auprès des négociants de pétrole et de gaz naturel, étant donné qu'une partie importante de ces créances concernent des acheteurs solvables. Afin de se protéger contre les créances irrécouvrables de la part de partenaires avec lesquels elle détient conjointement des actifs, la société a la capacité de retenir la production en cas de non-paiement et la capacité d'obtenir avant la tenue du projet la quote-part des dépenses d'investissement incombant aux partenaires. La société continue de s'attendre à ce que la plupart de ses créances au 31 mars 2020 soient recouvrables.

La pandémie de COVID-19 est une situation en évolution constante qui continuera d'avoir des répercussions considérables sur notre environnement commercial, nos activités et notre situation financière. La direction ne peut raisonnablement estimer la durée ou la gravité de cette pandémie, ni la mesure dans laquelle les perturbations qu'elle entraîne peuvent avoir une incidence importante sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global, l'état consolidé de la situation financière ou le tableau consolidé des flux de trésorerie de la société au cours de l'exercice 2020. Les conséquences directes et indirectes éventuelles du ralentissement de l'activité économique ont été prises en compte dans les estimations et les hypothèses formulées par la direction à la clôture de la période et sont reflétées dans nos résultats, toute modification importante étant décrite ci-dessus.

Gestion du capital

Au cours de cette période d'incertitude, la société s'engage à maintenir la solidité de son bilan et de sa situation financière. Au 31 mars 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 1,3 milliard de dollars sur ses facilités de crédit, ce montant étant assorti en totalité de clauses restrictives et n'étant pas directement lié aux variations des réserves de pétrole et de gaz naturel de la société, ce qui protège la capacité d'emprunt de la société des fortes variations des listes de prix des marchandises utilisées pour calculer les valeurs des réserves. Au 31 mars 2020, la société respectait toutes les clauses restrictives et disposait d'une marge de manœuvre aux termes de ces clauses en cas d'une plus grande détérioration des prix des marchandises et d'une augmentation du coût d'emprunt pour lui permettre de traverser cette période d'incertitude, s'il y a lieu. La société est à l'affût de toutes les annonces des gouvernements afin de déterminer son admissibilité à toute mesure d'allègement qui sera mise en œuvre pendant cette période extrêmement instable et difficile. La société croit actuellement qu'elle dispose de liquidités suffisantes au moyen des flux de trésorerie pour réaliser le reste du budget d'investissement de 2020, mais elle continuera de suivre la situation de près et de s'ajuster au besoin.

Depuis que la conjoncture économique a commencé à se ressentir de la pandémie de COVID-19, la société a choisi de cesser le rachat d'actions et de se concentrer sur la liquidité dans ce contexte macroéconomique et de volatilité des prix des marchandises.

2. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs des méthodes comptables et informations de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation ou des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Tourmaline classe la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie décrite ci-dessous et en fonction de la quantité de données observables utilisées pour évaluer l'instrument.

Niveau 1 – Données fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de clôture. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés sur des marchés actifs visés au niveau 1. Les prix sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement à la date de clôture. Les évaluations de niveau 2 se fondent sur des données telles que les prix cotés sur le marché à terme pour les marchandises et des facteurs ayant trait à la valeur temporelle et à la volatilité, lesquelles données peuvent, dans une large mesure, être observées ou corroborées sur le marché.

Niveau 3 – Les évaluations de ce niveau sont celles dont les données relatives à l'actif ou au passif ne sont pas basées sur des données de marché observables.

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La dette bancaire porte intérêt à un taux variable du marché assorti de marges variables et, par conséquent, la juste valeur de marché se rapproche de la valeur comptable. Les instruments financiers de la société ont été évalués selon la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus et classés dans le niveau 2.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application. Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société concordent avec ceux qui sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Au 31 mars 2020, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de change et son risque de taux d'intérêt. Ces instruments ne servent pas à des fins de transaction ou de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises et sur taux d'intérêt constituent des couvertures économiques efficaces. Par conséquent, tous ces contrats sont comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant constatées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global.

La société avait conclu les contrats dérivés financiers suivants au 31 mars 2020¹⁾ :

		2020	2021	2022	2023	Juste valeur (en milliers)
Gaz naturel						
Swaps AECO ²⁾	MBtu/j	12 640	4 739	–	–	84 \$
	\$ CA/MBtu	1,60 \$	2,21 \$			
Swaps NYMEX	MBtu/j	132 836	–	–	–	17 928 \$
	\$ US/MBtu	2,28 \$				
Swaps PG&E	MBtu/j	10 000	–	–	–	3 837 \$
	\$ US/MBtu	3,56 \$				
Écarts de prix – autres	MBtu/j	42 782	37 500	37 500	37 500	(17 942) \$
	\$ US/MBtu	0,44 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	
Options d'achat (vendeur) ³⁾	MBtu/j	47 376	25 000		–	(1 288) \$
	\$ US/MBtu	3,35 \$	3,50 \$			
Pétrole						
Swaps financiers	b/j	9 500	4 000	–	–	113 638 \$
	\$ US/b	50,53 \$	53,21 \$			
Tunnels financiers	b/j	1 000	–	–	–	9 176 \$
	\$ US/b	52,50 \$ – 65,48 \$				
Swaption financière	b/j	–	3 000	–	–	(5 579) \$
	\$ US/b		43,01 \$			
Écarts de prix – condensat	b/j	500	–	–	–	428 \$
	\$ US/b	(6,00) \$				
Total de la juste valeur						120 282 \$

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) Ces contrats ont été conclus par Topaz.

3) Options d'achat européennes aux termes desquelles la contrepartie peut exercer l'option mensuellement un jour donné d'acheter sur le NYMEX ou à l'AECO à un prix déterminé.

La société a conclu les contrats de marchandises dérivés financiers suivants après le 31 mars 2020.

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Swaps AECO	5 000 GJ/j	D'avril 2021 à octobre 2021	Moyenne de 2,04 \$ CA/GJ
Tunnel – pétrole	500 b/j	De janvier 2021 à juin 2021	De 33,75 \$ US à 40,00 \$ US /b
Swaps sur le pétrole	2 000 b/j	D'avril 2020 à décembre 2020	34,13 \$ US/b en moyenne
Swap sur le pétrole	1 000 b/j	D'avril 2020 à juin 2020	30,90 \$ US/b
Swaps sur le pétrole	3 000 b/j	Mai 2020	26,52 \$ US/b en moyenne
Swaps sur le pétrole	2 000 b/j	De mai 2020 à juin 2020	28,30 \$ US/b en moyenne
Swap sur le pétrole	500 b/j	De janvier 2021 à juin 2021	37,10 \$ US/b
Options d'achat de pétrole (vendeur)	2 000 b/j	De janvier 2021 à décembre 2021	34,13 \$ US/b en moyenne

La société a conclu plusieurs swaps de taux d'intérêt pour les six prochaines années au taux d'intérêt moyen annuel indiqué ci-dessous :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Juste valeur
Taux d'intérêt effectif ¹⁾	1,77 %	1,83 %	1,89 %	2,02 %	2,15 %	1,74 %	
Montant notionnel couvert (en milliers)	741 667 \$	754 167 \$	708 333 \$	539 583 \$	200 000 \$	25 000 \$	(28 264) \$

1) Taux CDOR, exclusion faite des commissions d'acceptation et d'attente.

La société avait conclu les swaps de taux d'intérêt dérivés suivants après le 31 mars 2020 :

Type de contrat	Montant (en milliers)	Période	Taux
Swap de taux d'intérêt	25 000 \$	D'avril 2020 à mars 2027	1,10 %

La société avait conclu les contrats de change dérivés financiers suivants au 31 mars 2020 :

	2020	2021	2021	Juste valeur (en milliers)
Tunnels à prime zéro ¹⁾				
<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	17 000 \$	9 000 \$	4 000 \$	3 746 \$
<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,386 \$ - 1,467 \$	1,427 \$ - 1,534 \$	1,405 \$ - 1,549 \$	
Taux moyen à terme				
<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	11 000 \$	7 500 \$	3 500 \$	713 \$
<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,375 \$	1,440 \$	1,433 \$	
Total de la juste valeur				4 459 \$

1) Une partie de ces tunnels financiers ont des options d'achat (vendeur) européennes à la clôture de l'exercice qui, si elles étaient exercées, donneraient lieu à un taux moyen à terme pour les exercices suivants aux montants suivants : 8 000 \$/mois à 1,513 \$ pour 2021 et 4 000 \$/mois à 1,55 \$ pour 2022.

La société a conclu les contrats de change dérivés financiers suivants après le 31 mars 2020 :

Type de contrat	Montant (en milliers)	Période	Prix contractuel
Taux moyen à terme	1 000 \$/mois	De janvier 2022 à décembre 2022	1,4050 \$
Tunnel à taux moyen ¹⁾	1 000 \$/mois	De janvier 2021 à décembre 2021	1,390 \$ – 1,490 \$
Tunnel à taux moyen ²⁾	1 000 \$/mois	De janvier 2022 à décembre 2022	1,390 \$ - 1,4970 \$

1) Ce tunnel financier est assorti d'une option d'achat (vendeur) européenne au 31 décembre 2021 qui, si elle était exercée, donnerait lieu à un taux moyen à terme de 1,490 \$ sur 1 000 \$ par mois pour 2022.

2) Ce tunnel financier est assorti d'une option d'achat (vendeur) européenne au 31 décembre 2022 qui, si elle était exercée, donnerait lieu à un taux moyen à terme de 1,497 \$ sur 1 000 \$ par mois pour 2023.

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

(en milliers)	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – contrats de marchandises	159 203 \$	(62 495) \$
(Perte latente) sur les instruments financiers – swaps de taux d'intérêt	(31 006)	(12 818)
Profit latent sur les instruments financiers – monnaie étrangère	1 715	11 880
Total du profit latent (de la perte latente) sur les instruments financiers	129 912 \$	(63 433) \$

Outre les contrats financiers de marchandises mentionnés précédemment, la société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Les contrats de marchandises avec livraison physique suivants étaient en vigueur au 31 mars 2020^{1) 5)} :

		2020	2021	2022	2023	2024
Gaz naturel						
Prix fixe ²⁾	<i>kpi³/j</i>	165 591	32 258	12 068	2 068	1 243
	<i>\$ CA/kpi³</i>	2,41 \$	3,16 \$	4,48 \$	3,53 \$	3,53 \$
Écarts de prix – AECO ³⁾	<i>MBtu/j</i>	187 500	109 062	97 500	74 164	40 833
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,75) \$	(0,70) \$	(0,69) \$	(0,76) \$	(0,71) \$
Écarts de prix – Dawn	<i>MBtu/j</i>	45 000	11 164	15 000	10 000	–
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,12) \$	(0,12) \$	(0,09) \$	(0,09)	
Écarts de prix – Station 2	<i>kpi³/j</i>	37 260	29 478	20 000	16 658	–
	<i>\$ CA/kpi³</i>	(0,06) \$	0,20 \$	0,18 \$	0,20 \$	
Écarts de prix – autres ⁴⁾	<i>kpi³/j</i>	20 000	35 000	35 000	33 336	37 500
	<i>\$ CA/kpi³</i>	0,27 \$	0,06 \$	0,06 \$	0,02 \$	(0,02) \$
Pétrole						
Écarts de prix	<i>b/j</i>	7 669	–	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(6,94) \$				

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) À l'AECO, à Malin, à PG&E, à Ventura et à Hunt.

3) Une partie de ces transactions visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 91 Mpi³/j à 4,21 \$ US le kpi³ de 2020 à 2021 et 46,4 Mpi³/j à 4,48 \$ US le kpi³ de 2022 à 2024.

4) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO.

5) Tourmaline a également conclu un contrat visant la vente de 50 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport, un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Ventura GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2020, un contrat visant la vente de 5 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2023 et un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j qui entre en vigueur en 2020. Tourmaline se réserve le droit de fixer ou de garantir périodiquement les écarts de prix sur chaque marché.

La société a conclu les contrats avec livraison physique suivants après le 31 mars 2020.

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Prix fixe – AECO	30 000 GJ/j	D'avril 2021 à octobre 2021	2,14 \$ CA/GJ en moyenne
Prix fixe – Dawn	10 000 MBtu/j	De mai 2020 à octobre 2020	2,01 \$ US/MBtu
Écart de prix – AECO	10 000 MBtu/j	De janvier 2021 à décembre 2024	(0,805)\$ US/MBtu
Écart de prix – AECO	5 000 MBtu/j	De janvier 2021 à décembre 2023	(0,825)\$ US/MBtu
Écart de prix – AECO	15 000 MBtu/j	D'avril 2021 à décembre 2023	(0,792)\$ US/MBtu en moyenne
Écart de prix – pétrole	5 000 m ³ /mois	De juillet 2020 à décembre 2020	(12,25)\$ US/b

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

(en milliers)

Au 31 décembre 2019	621 656 \$
Dépenses d'investissement	2 284
Virements aux immobilisations corporelles (note 5)	(18 828)
Baux miniers échus	(34 417)
Au 31 mars 2020	570 695 \$

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets de prospection de la société pour lesquels les réserves prouvées et probables sont en cours d'établissement, ainsi que des terrains non mis en valeur. Les entrées correspondent à la quote-part revenant à la société des coûts liés aux actifs de prospection et d'évaluation engagés au cours de la période.

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation si elle décèle un indice de dépréciation. Au 31 mars 2020, la société avait décelé des indices de dépréciation à l'égard de ses actifs de prospection et d'évaluation en raison d'un recul des dépenses d'investissement prévues découlant d'une baisse des prix des marchandises et, par conséquent, elle a effectué des tests de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation excède sa valeur recouvrable. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés en UGT. La société établit la valeur recouvrable comme étant la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Au 31 mars 2020, la société a déterminé que la valeur recouvrable de ses actifs de prospection et d'évaluation excédait la valeur comptable et, par conséquent, aucune dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation n'a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2019, la société n'avait décelé aucun indice de dépréciation à l'égard de ses actifs de prospection et d'évaluation et, par conséquent, elle n'a pas effectué de test de dépréciation.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût

(en milliers)

Au 31 décembre 2019	15 085 743 \$
Dépenses d'investissement	314 237
Virements depuis les actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	18 828
Variation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	22 781
Acquisitions de biens	3 020
Acquisitions d'entreprises	8 666
Dessaisissements	(235)
Au 31 mars 2020	15 453 040 \$

Cumul de l'épuisement, des amortissements et de la dépréciation

(en milliers)

Au 31 décembre 2019	4 830 553 \$
Charge d'épuisement et d'amortissement	217 858
Charge de dépréciation	250 000
Au 31 mars 2020	5 298 411 \$

Valeur comptable nette

(en milliers)

Au 31 décembre 2019	10 255 190 \$
Au 31 mars 2020	10 154 629 \$

Des coûts de mise en valeur futurs de 7 887,0 millions de dollars ont été inclus dans le calcul de l'épuisement au 31 mars 2020 (7 404,4 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Inscription à l'actif des charges générales et administratives et des paiements fondés sur des actions

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, des charges générales et administratives d'un montant total de 7,9 millions de dollars ont été inscrites à l'actif et incluses dans les immobilisations corporelles (29,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les immobilisations corporelles comprennent également des paiements fondés sur des actions hors trésorerie de 1,7 million de dollars (10,6 millions de dollars au 31 décembre 2019). Aucun coût d'emprunt n'a été inscrit à l'actif et inclus dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2020 (3,0 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation à l'égard d'une UGT si elle décèle un indice de dépréciation. Au 31 mars 2020, la société a décelé des indices de dépréciation à l'égard de toutes ses UGT en raison du recul des prix en vigueur et à terme des marchandises et a effectué des tests de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La société établit la valeur recouvrable comme étant la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'entend généralement des flux de trésorerie futurs attendus de la production des réserves prouvées et probables estimées par les évaluateurs de réserves tiers de la société et des flux de trésorerie futurs estimés en interne liés aux infrastructures, au besoin. Au 31 mars 2020, la société a recouru à la valeur d'utilité, actualisée à des taux avant impôt variant de 9 % à 12 %, et a évalué en interne ses infrastructures.

Les prix des marchandises de tiers à terme estimés suivants ont été utilisés pour déterminer si la valeur comptable des UGT avait subi une dépréciation au 31 mars 2020 :

Exercice	Pétrole WTI (\$ US/b) ¹⁾	Cours de change ¹⁾	Pétrole brut léger à Edmonton (\$ CA/b) ¹⁾	Gaz naturel AECO (\$ CA/MBtu) ¹⁾
2020	43,07	0,7089	31,04	1,75
2021	50,52	0,7283	46,85	2,20
2022	63,05	0,7450	59,27	2,38
2023	69,10	0,7467	65,02	2,45
2024	72,14	0,7483	68,43	2,53
2025	75,18	0,7500	69,81	2,60
2026	76,82	0,7500	71,24	2,66
2027	78,36	0,7500	72,70	2,72
2028	79,92	0,7500	74,19	2,79
2029	83,15	0,7500	75,71	2,85
Par la suite	+2,0 % par année	0,7500	+2,0 % par année	+2,0 % par année

1) Source : moyenne des prix prévisionnels de ces trois consultants au 1^{er} avril 2020 : GLJ Petroleum Consultants, McDaniel & Associates Consultants, et Sproule Associates.

La société a déterminé que son UGT Spirit River était dépréciée au 31 mars 2020 et a enregistré une charge de dépréciation de 250,0 millions de dollars. Cette dépréciation découle de la baisse importante de la courbe des prix à terme du pétrole. Cette baisse de la courbe des prix du pétrole a entraîné une chute de la valeur actualisée nette des réserves connexes à l'UGT Spirit River. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée dans les autres UGT de la société.

La valeur recouvrable et la charge de dépréciation qui en découle, le cas échéant, des UGT de la société sont sensibles aux variations des taux d'actualisation et des courbes de prix à terme sur la durée de vie des réserves. Les évaluateurs de réserves indépendants évaluent également de nombreuses autres hypothèses financières ayant trait aux taux de redevances, aux charges d'exploitation et aux coûts de mise en valeur futurs, ainsi que plusieurs autres hypothèses non financières qui influent sur le volume des réserves. La direction a examiné ces hypothèses pour le test de dépréciation au 31 mars 2020, mais il convient de noter que toutes les estimations comportent une incertitude.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a décelé des indices de dépréciation à l'égard de ses UGT Deep Basin, Spirit River et BC Montney en raison de la diminution des primes liées à la diversification des points de vente de gaz naturel depuis le 31 décembre 2018 et des redevances sur les réserves de la société à la suite de l'établissement de Topaz et a effectué des tests de dépréciation en conséquence. Au 31 décembre 2019, il n'y avait aucun indice de dépréciation à l'égard de l'UGT Topaz. La société a déterminé que les immobilisations corporelles n'avaient pas subi de dépréciation au 31 décembre 2019.

Acquisition d'une entreprise

Polar Star Canadian Oil and Gas Inc.

Le 14 février 2020, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Polar Star pour une contrepartie en trésorerie totale de 12,0 millions de dollars, y compris la prise en charge du fonds de roulement. L'acquisition de Polar Star s'inscrit dans le cadre des activités de consolidation de la société dans la zone principale du nord-est de la Colombie-Britannique et permet d'augmenter les terrains mis en valeur et la production, et comprend une station de compression. Les coûts de transaction globaux engagés par la société, soit 0,2 million de dollars, en lien avec cette acquisition ont été passés en charges dans l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global. L'acquisition a donné lieu à un profit de 34,2 millions de dollars du fait de l'acquisition d'un actif d'impôt différé de 33,8 millions de dollars.

Les résultats d'exploitation de Polar Star sont pris en compte dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société à partir de la date de clôture de la transaction. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en tenant compte des justes valeurs indiquées ci-après :

<i>(en milliers)</i>	Polar Star Canadian Oil and Gas Inc.
Juste valeur des actifs nets acquis	
Trésorerie	642 \$
Fonds de roulement	5 598
Immobilisations corporelles	8 666
Obligations de démantèlement	(2 537)
Actif d'impôt différé	33 805
Profit sur l'acquisition	(34 204)
Total	11 970 \$
Contrepartie	
Trésorerie	11,970 \$

Acquisitions et sorties de biens pétroliers et gaziers

Le 13 août 2019, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie de 175,0 millions de dollars. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 180,8 millions de dollars, à une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation de 8,3 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 14,1 millions de dollars. Les actifs acquis étaient un intérêt économique direct supplémentaire dans des terrains, de la production, des réserves et des installations pour lesquels la société possédait déjà un intérêt économique.

Dans le cadre de l'adoption anticipée de la modification à l'IFRS 3, la société a appliqué le test de concentration facultative à l'acquisition du 13 août 2019 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Au total, pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a conclu des acquisitions de biens pour une contrepartie en trésorerie de 3,0 millions de dollars (226,7 millions de dollars au 31 décembre 2019). Des acquisitions ont également donné lieu à une contrepartie de néant (8,7 millions de dollars au 31 décembre 2019). La société n'a repris aucune obligation de démantèlement par suite de ces acquisitions (14,4 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a également procédé à des sorties de biens pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,2 million de dollars (8,1 millions de dollars au 31 décembre 2019).

6. CONTRATS DE LOCATION

Actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2020	10 831 \$
Entrées	220
Amortissement	(1 251)
Au 31 mars 2020	9 800 \$

Obligations locatives

(en milliers)

Au 1 ^{er} janvier 2020	10 879 \$
Entrées	220
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	39
Paiements de loyer	(1 296)
Au 31 mars 2020	9 842 \$

La société loue des locaux pour bureaux, des véhicules et de l'équipement informatique. Les paiements de loyer sont actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal de la société à la conclusion du contrat de location pour calculer l'obligation locative.

7. OBLIGATIONS DE DÉMANTÈLEMENT

Les obligations de démantèlement de la société résultent de ses participations nettes dans des actifs pétroliers et gaziers, notamment des puits, des réseaux de collecte et des installations de traitement. La société estime que le montant total non actualisé des flux de trésorerie nécessaires au règlement de telles obligations est d'environ 454,3 millions de dollars (479,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). Il est prévu que certains travaux d'abandon débuteront en 2034. Un taux d'intérêt sans risque de 1,32 % (1,76 % au 31 décembre 2019) et un taux d'inflation de 0,89 % (1,35 % au 31 décembre 2019) ont servi à calculer les obligations de démantèlement. Les obligations de démantèlement au 31 mars 2020 ont fait l'objet d'un ajustement d'environ 16,6 millions de dollars pour tenir compte de l'écart entre la juste valeur actualisée de l'obligation acquise au titre de Polar Star et de la valeur actualisée au moyen du taux d'intérêt sans risque.

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Solde à l'ouverture de la période	321 863 \$	302 750 \$
Obligation contractée	6 166	23 393
Obligation contractée à l'acquisition d'entreprises	2 537	14 384
Obligation ayant fait l'objet d'un dessaisissement	–	(1)
Obligation réglée	(1 365)	(3 251)
Charge de désactualisation	1 036	5 858
Modification des sorties de fonds estimées futures	16 615	(21 270)
Solde à la clôture de la période	346 852 \$	321 863 \$

8. DETTE BANCAIRE

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Facilité de crédit renouvelable	623 460 \$	673 963 \$
Dettes à terme	949 495	949 096
Frais d'émission de titres d'emprunt	(3 224)	(4 050)
Dettes bancaires	1 569 731 \$	1 619 009 \$

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire dont les modalités sont énoncées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. La facilité de crédit renouvelable s'élève à 1,8 milliard de dollars et est assortie d'une échéance en juin 2024. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable, Tourmaline est assujettie aux clauses restrictives suivantes, sur la base de quatre trimestres consécutifs : i) le ratio du BAIIA ajusté par rapport aux charges d'intérêts doit être supérieur à 3 : 1, et ii) le ratio du total de la dette par rapport au total de la structure du capital ne doit pas dépasser 0,6 : 1. Au 31 mars 2020, le BAIIA ajusté aux fins du calcul des clauses restrictives dont il est question ci-dessus s'est établi à 1 128,5 millions de dollars (1 266,5 millions de dollars au 31 décembre 2019) sur une période continue de quatre trimestres. Au 31 mars 2020, le ratio du BAIIA ajusté par rapport aux charges d'intérêts était de 20 : 1 et le ratio du total de la dette par rapport au total de la structure du capital était de 0,2 : 1. Au 31 mars 2020 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société dispose d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base assortie d'une échéance en juin 2024. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable de la société.

La société dispose également d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance de la facilité de crédit d'exploitation de juin 2021 peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 14,2 millions de dollars (11,6 millions de dollars au 31 décembre 2019), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit.

Topaz, une filiale de Tourmaline, dispose d'une facilité de crédit d'exploitation garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne, dont les modalités sont énoncées à la note 10 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et à la note 8 afférente aux états financiers résumés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2020. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance du 10 décembre 2021 de la facilité de crédit d'exploitation, d'un montant de 25,0 millions de dollars, peut être reportée chaque année. Au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit d'exploitation.

Au 31 mars 2020, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,875 milliards de dollars.

Au 31 mars 2020, l'emprunt à long terme en cours de la société se chiffrait à 948,8 millions de dollars et un montant de 620,9 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 569,7 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 619,0 millions de dollars au 31 décembre 2019). Le taux d'intérêt effectif s'est établi à 3,15 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (3,31 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

9. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La société détient une participation de 73,9 % dans Topaz, société énergétique hybride de redevances et d'infrastructure. Un rapprochement de la participation ne donnant pas le contrôle est présenté ci-dessous.

<i>(en milliers)</i>	Au 31 mars 2020	Au 31 décembre 2019
Solde à l'ouverture de la période	181 571 \$	– \$
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) de la filiale pour la période	(322)	416
Dividendes versés à la participation ne donnant pas le contrôle.	(4 147)	–
Valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle cédée	–	181 155
Solde à la clôture de la période	177 102 \$	181 571 \$

10. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série.

b) Actions ordinaires émises

<i>(en milliers, sauf les nombres d'actions)</i>	Au 31 mars 2020		Au 31 décembre 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde à l'ouverture de la période	270 997 159	5 886 977 \$	272 042 659	5 909 664 \$
Rachat d'actions ordinaires	(221 600)	(4 814)	(1 053 000)	(22 875)
Émises contre trésorerie à l'exercice d'options sur actions	–	–	7 500	148
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	–	–	–	40
Solde à la clôture de la période	270 775 559	5 882 163 \$	270 997 159	5 886 977 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 juillet 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis faisant part de l'intention de la société d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 602 507 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2019, sur une période de douze mois à compter du 8 juillet 2019. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a racheté 0,2 million d'actions ordinaires à un prix moyen de 9,71 \$ l'action ordinaire pour un total de 2,2 millions de dollars. Le surplus d'apport a augmenté de 2,6 millions de dollars, ce qui représente l'excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sur leur prix de rachat.

Dividendes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la société a versé des dividendes en trésorerie de 0,12 \$ par action ordinaire, pour un total de 32,5 millions de dollars, comparativement à 0,10 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, Topaz a versé un dividende en trésorerie de 0,20 \$ par action ordinaire totalisant 16,0 millions de dollars, dont une tranche de 11,8 millions de dollars a été versée à Tourmaline et éliminée au moment de la consolidation.

11. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le bénéfice (la perte) par action de base attribuable aux actionnaires ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (<i>en milliers</i>)	(35 812) \$	87 710 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	270 940 484	272 043 159
Bénéfice (perte) par action – de base	(0,13) \$	0,32 \$

Le bénéfice (la perte) par action après dilution attribuable aux actionnaires ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (<i>en milliers</i>)	(35 812) \$	87 710 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – après dilution	270 940 484	272 043 159
Bénéfice (perte) par action – après dilution	(0,13) \$	0,32 \$

En raison de leur effet antidilutif, 18 978 734 options ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (20 327 251 options étaient antidilutives pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La société administre un régime d'options sur actions perpétuel aux termes duquel elle peut attribuer aux membres de son personnel des options pouvant viser jusqu'à 23 015 922 actions ordinaires, ce qui représente 8,5 % des actions ordinaires en circulation actuellement. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré selon le volume des cinq jours précédant la date d'émission des actions de la société à la date d'attribution des options, et la durée maximale de chaque option est de sept ans. Les options sont attribuées tout au long de l'exercice et leurs porteurs en acquièrent les droits à raison de un tiers de leur nombre au premier, au deuxième et au troisième anniversaire de la date d'attribution.

	Trimestres clos les 31 mars			
	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en circulation à l'ouverture de la période	19 148 068	24,94 \$	20 452 467	32,27 \$
Attribution	104 000	11,70	336 000	19,14
Exercice	–	–	(7 500)	19,74
Expiration	(86 000)	37,53	(345 000)	46,93
Renonciation	(187 334)	27,92	(108 716)	26,83
Options sur actions en circulation à la clôture de la période	18 978 734	24,78 \$	20 327 251	31,84 \$

Le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société s'est chiffré à 12,06 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2020 (19,51 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019).

Le tableau suivant présente un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 31 mars 2020.

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation à la clôture de la période	Durée contractuelle moyenne pondérée restant à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables à la clôture de la période	Prix d'exercice moyen pondéré
9,39 \$ – 18,30 \$	3 767 150	6,35	12,98 \$	77 505	17,80 \$
18,31 \$ – 22,27 \$	3 795 750	5,36	21,76	1 346 630	21,69
22,28 \$ – 26,40 \$	3 973 934	1,77	25,82	3 434 044	26,09
26,41 \$ – 33,58 \$	3 534 200	4,04	27,48	2 606 115	27,78
33,59 \$ – 40,52 \$	3 907 700	2,46	35,59	3 907 700	35,59
	18 978 734	3,96	24,78 \$	11 371 994	29,16 \$

La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes et des valeurs qui en découlent :

	31 mars	
	2020	2019
Juste valeur des options attribuées (moyenne pondérée)	2,54 \$	5,11 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,2 %	1,8 %
Période estimée de détention des options avant leur exercice	5 ans	5 ans
Volatilité attendue	37 %	35 %
Taux de renonciation	1,9 %	1,8 %
Dividende par action	0,48 \$	0,40 \$

13. ENGAGEMENTS

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements liés à l'exploitation ¹⁾	1 784 \$	3 568 \$	3 496 \$	3 496 \$	12 344 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	505 040	980 343	919 623	3 360 939	5 765 945
Engagements en matière de capitaux ²⁾	17 938	36 121	28 627	181 093	263 779
Facilité de crédit ³⁾	–	–	699 348	–	699 348
Emprunt à terme ⁴⁾	26 283	52 566	980 963	–	1 059 812
	551 045 \$	1 072 598 \$	2 632 057 \$	3 545 528 \$	7 801 228 \$

1) Les engagements liés à l'exploitation comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,75 %, soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 31 mars 2020.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 2,77 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 31 mars 2020.

14. PRODUITS

La société vend sa production aux termes de contrats à prix fixe et à prix variable. Le prix de transaction des contrats à prix variable est fondé sur le prix de la marchandise, après un ajustement pour tenir compte de la qualité, de l'emplacement ou d'autres facteurs, chaque composante de la formule de prix pouvant être fixe ou variable, selon les modalités contractuelles. Aux termes des contrats, la société est tenue de livrer un volume déterminé de pétrole brut, de liquides ou de gaz naturel à la contrepartie au contrat. Les produits sont comptabilisés lorsqu'une unité de production est livrée à la contrepartie au contrat. Le montant des produits comptabilisés est fondé sur le prix de transaction convenu, toute variabilité des produits liée spécifiquement aux efforts de la société pour livrer la production et, par conséquent, les produits correspondants, étant alloués à la production fournie pendant la période au cours de laquelle la variabilité se produit. Ainsi, aucune limitation ne s'applique aux produits variables.

La vente des marchandises produites est effectuée aux termes de contrats ayant diverses échéances allant jusqu'à six ans. Les produits sont normalement recouvrés le 25^e jour du mois suivant la production.

Le tableau suivant présente les ventes de pétrole, de gaz et de LGN de la société, ventilées par source de produits :

(en milliers)	Trimestres clos les	
	2020	31 mars 2019
Gaz naturel		
Ventes attribuables à la production	346 474 \$	378 627 \$
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(20 288)	87 723
	326 186	466 350
Pétrole		
Ventes attribuables à la production	36 696	40 186
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(265)	454
	36 431	40 640
Condensat		
Ventes attribuables à la production	106 478	96 481
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(3 289)	—
	103 189	96 481
LGN		
Ventes attribuables à la production	36 001	62 723
Produits liés à la commercialisation¹⁾	23 127	2 548
Total		
Ventes de marchandises attribuables à la production	525 649	578 017
Prime (perte) sur les activités de gestion des risques	(23 842)	88 177
Produits liés à la commercialisation	23 127	2 548
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	524 934 \$	668 742 \$

1) Les produits liés à la commercialisation se rapportent à la vente de marchandises achetées à des tiers. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ces achats à des tiers liés à la commercialisation se chiffraient à 21,5 millions de dollars (2,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019).